

**N
O
V
E
M
B
R
E

2
0
2
2**

**DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU VENDREDI 28 OCTOBRE 2022**

Madame Huguette BELLO, Présidente du Conseil Régional

Mis en ligne sur le site internet du Conseil Régional le 04 novembre 2022

www.regionreunion.com

**Mis à la disposition du public pour consultation au Service de Documentation
de l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE – Avenue René Cassin –
Moufia – BP 67190 – 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9**



REGION REUNION
www.regionreunion.com



Sommaire de l'Assemblée Plénière du 28 octobre 2022

1 - RAPPORT/DAJM /N°113047 DAP2022_0035.....
OBJET : REMPLACEMENT DU 7ÈME VICE-PRÉSIDENT AU SEIN DE LA COMMISSION PERMANENTE

2 - RAPPORT/DAJM /N°113061 DAP2022_0036.....
OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLÉANT DE LA CAO, DU JURY DE CONCOURS, DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC, DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA RÉGION RÉUNION

**DELIBERATION N° DAP2022_0035**

**L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION**

*s'est réunie le vendredi 28 octobre 2022 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE*

sous la présidence de :

Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

*Nombre de membres
en exercice : 45*

*Nombre de membres
présents : 29*

*Nombre de membres
représentés : 6*

*Nombre de membres
absents : 10*

*La Présidente,
Huguette BELLO*

Présents :

BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
SIHOU MICKAËL
PROFIL PATRICIA
PLANTE PASCAL
NIRLO RICHARD
MOREL JEAN JACQUES
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
COSTES YOLAINE
LEBRETON LAËTITIA
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
CESARI MAYA
BAREIGTS ERICKA
ABMON-ELIZEON LILIANE
MARATCHIA JEAN-BERNARD

Représenté(s) :

TECHER JACQUES
VIENNE AXEL
PICARDO BERNARD
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
GIRONCEL DAMOUR NADINE
MAILLOT FRÉDÉRIC

Absents :

RAMAYE AMANDINE
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
BADAT RAHFICK
RATENON JEAN HUGUES
HOARAU DENISE
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
RAMASSAMY NADIA

RAPPORT /DAJM / N°113047

REMPLACEMENT DU 7ÈME VICE-PRÉSIDENT AU SEIN DE LA COMMISSION PERMANENTE



Séance du 28 octobre 2022
Délibération N°DAP2022_0035
Rapport /DAJM / N°113047

**Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional**

**REMPLACEMENT DU 7ÈME VICE-PRÉSIDENT AU SEIN DE LA COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Electoral et notamment les articles LO 141-1 et LO 151-1,

Vu la délibération N° DAP 2021_0006 en date 02 juillet 2021 relative à la détermination de la composition de la Commission Permanente et election des Vice-présidents et des autres membres de la Commission Permanente du Conseil Régional,

Vu la délibération N° DAP 2021_0013 en date du 20 juillet 2021 relative aux conditions d'exercice du mandat de conseiller régional : régime indemnitaire et formation des élus,

Vu le budget de l'exercice 2022,

Vu le courrier de M. Frédéric MAILLOT en date du 18 juillet 2022,

Vu le rapport N° DAJM / 113047 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Considérant,

- que suite à son élection en tant que député de La Réunion le 19 juin 2022, Monsieur Frédéric MAILLOT, par courrier en date du 18 juillet 2022, a informé Madame la Présidente de la région Réunion de sa démission de ses fonctions de 7ème Vice-Président,
- que le poste de 7ème Vice-Président est donc vacant,
- la candidature unique de Madame Ericka BAREIGTS au poste de 7ème Vice -Présidente de la Commission Permanente du Conseil Régional,

**L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,**

Décide, à l'unanimité,

- de compléter la commission permanente du Conseil Régional ;
- de prendre acte de la candidature de Madame Ericka BAREIGTS et de sa nomination en tant que 7ème Vice-Présidente de la Commission Permanente du Conseil Régional ;

- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y réglementaire en vigueur.

Envoyé en préfecture le 04/11/2022
Reçu en préfecture le 04/11/2022
Publié le 04/11/2022
ID : 974-239740012-20221028-DAP2022_0035-DE


La Présidente,
Françoise BELLIO
Signé électroniquement le 04/11/2022
Date de signature : 04/11/2022
Qualité : PRESIDENCE

**DELIBERATION N° DAP2022_0036**

**L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION**

*s'est réunie le vendredi 28 octobre 2022 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE*

sous la présidence de :
Madame HUGUETTE BELLO, La Présidente du Conseil Régional

*Nombre de membres
en exercice : 45*

*Nombre de membres
présents : 29*

*Nombre de membres
représentés : 6*

*Nombre de membres
absents : 10*

*La Présidente,
Huguette BELLO*

Présents :

BELLO HUGUETTE
LEBRETON PATRICK
NATIEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
CHANE-TO MARIE-LISE
HOARAU FABRICE
CHABRIAT JEAN-PIERRE
BERTILE WILFRID
ANNETTE CHRISTIAN
SIHOU MICKAËL
PROFIL PATRICIA
PLANTE PASCAL
NIRLO RICHARD
MOREL JEAN JACQUES
GOBALOU ERAMBRANPOULLÉ VIRGINIE
COSTES YOLAINE
LEBRETON LAËTITIA
CORBIERE EVELYNE
CHANE-KAYE-BONE TAVEL ANNE
CHANE-HONG RÉGINE
CESARI MAYA
BAREIGTS ERICKA
ABMON-ELIZEON LILIANE
MARATCHIA JEAN-BERNARD

Représenté(s) :

TECHER JACQUES
VIENNE AXEL
PICARDO BERNARD
POINY-TOPLAN STÉPHANIE
GIRONCEL DAMOUR NADINE
MAILLOT FRÉDÉRIC

Absents :

RAMAYE AMANDINE
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL
BADAT RAHFICK
RATENON JEAN HUGUES
HOARAU DENISE
LAGOURGUE JEAN-LOUIS
PAYET JOHNNY
RAMIN SABRINA
RAMASSAMY NADIA

RAPPORT /DAJM / N°113061

REEMPLACEMENT D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLÉANT DE LA CAO, DU JURY DE
CONCOURS, DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC, DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA RÉGION RÉUNION



Séance du 28 octobre 2022
Délibération N°DAP2022_0036
Rapport /DAJM / N°113061

**Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional**

**REMPLACEMENT D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLÉANT DE
LA CAO, DU JURY DE CONCOURS, DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC, DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS
LOCAUX DE LA RÉGION RÉUNION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1411-5,

Vu le budget de l'exercice 2022,

Vu la délibération N° DAP2021_0011 de l'Assemblée Plénière du 20 juillet 2021 relative à la détermination de la composition de la Commission d'appel d'offres, du jury de concours, de la commission de délégation de service public, de la commission consultative des services publics locaux et vote,

Vu le courrier de Madame Yolaine COSTES du 8 septembre 2022 informant Madame la Présidente de Région de sa démission de ses fonctions de membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu le courrier de Madame LOCAME VAISSETTE Patricia du 01 octobre 2022 informant Madame la Présidente de Région de sa démission de ses fonctions de membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu le rapport N° DAJM / 113061 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Considérant,

- qu'en application de l'article L 1411-5 du code général de collectivités territoriales, le Conseil Régional a procédé le 20 juillet 2021 à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la CAO de la région Réunion,
- que par courrier en date des 08 septembre 2022 et 01 octobre 2022, Madame Yolaine COSTES et Madame Patricia LOCAME VAISSETTE ont informé la Présidente de la région Réunion de leur démission en tant que, respectivement, membre suppléant et titulaire au sein de la CAO ; que les intéressées ont par ailleurs confirmé leur démission de ces mêmes fonctions au sein du jury de concours, de la commission de délégation de service public, de la commission consultative des services publics locaux de la région Réunion,
- qu'il y a lieu de procéder, afin de garantir l'expression pluraliste au sein de la CAO, à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant en remplacement de Mesdames LOCAME VAISSETTE Patricia et COSTES Yolaine dans les commissions et jury suscités,
- la candidature de Monsieur Johnny PAYET en qualité de membre titulaire et de celle de Madame Patricia LOCAME VAISSETTE en qualité de membre suppléant au sein des commissions et jury suscités,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- de prendre acte de la candidature de Monsieur Johnny PAYET en qualité de membre titulaire et de celle de Madame Patricia LOCAME VAISSETTE en qualité de membre suppléant, au sein de la CAO, du jury de concours, de la commission de délégation de service public, de la commission consultative des services publics locaux de la région Réunion ; et de leur nomination au sein de ces commissions ;
- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.


La Présidente,
Huguette BELLO
Signé électroniquement le 04/11/2022
Date de signature : 04/11/2022
Qualité : PRESIDENCE